



Courrier de bienvenue aux Comités, Clubs et Licenciés de la FFC

Chers Partenaires,

Comme annoncé par votre Fédération précédemment, votre programme d'assurances change de braquet au 1^{er} janvier 2010 avec un nouveau courtier-conseils, spécialisé dans le monde du sport, CAPDET-RAYNAL, en partenariat avec GENERALI et EUROP ASSISTANCE.

Par la présente, nous désirons vous souhaiter la bienvenue dans ce nouveau partenariat qui, nous l'espérons, saura répondre à toutes vos attentes et vous donner quelques informations concernant la mise en place de vos nouveaux contrats.

Programme d'assurance fédéral

Votre Fédération a souscrit pour le compte des clubs, des Comités Régionaux et Départementaux et des licenciés des contrats d'assurance couvrant notamment :

- Leur Responsabilité Civile,
- Les accidents corporels et l'Assistance rapatriement dans le monde entier des licenciés,
- Les véhicules suiveurs/ ouvreurs participant aux compétitions,
- La protection juridique des clubs.

Ces assurances prendront effet automatiquement au 1^{er} janvier prochain en lieu et place de votre ancien programme.

Nous attirons votre attention sur le fait que, dans l'intérêt des licenciés, la garantie des accidents corporels a été fortement augmentée (de 60.490 à 750.000 euros en cas d'invalidité permanente totale). Toutefois, ces garanties constituant un minimum acquis aux licenciés, il est de la responsabilité des clubs de promouvoir des capitaux supérieurs en complément en proposant les formules Maillot Blanc, Maillot Vert, Maillot Jaune.

Un message à l'attention des Comités Régionaux : vous allez recevoir courant de la semaine prochaine les liasses vous permettant de délivrer les attestations RC Organisateur des courses se déroulant en 2010. En cas d'urgence, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous fassions le nécessaire, comme le font déjà certains d'entre vous.

Le service pour Signature



Assurances complémentaires des clubs

En outre, CAPDET-RAYNAL est en mesure de proposer aux clubs des solutions d'assurances avantageuses pour assurer :

- Leurs véhicules,
- Leurs bénévoles non licenciés,
- Les participants occasionnels aux compétitions qu'ils organisent,
- Leurs locaux,
- ...etc

Les bulletins d'adhésion correspondant seront disponibles début décembre sur le site de la FFC pour une prise d'effet au 1^{er} janvier.

Dans l'attente, nous vous invitons à nous adresser vos demandes :

- par courriel à capdet-ffc@gfc-assurance.com,
- par courrier : CAPDET-RAYNAL - Service des licenciés - BP 60245 – 75424 Paris cedex 09
- par téléphone (ligne FFC) : +(33) 1 44 83 87 74 ou par Fax : +(33)1 42 46 34 69

Pour les études des véhicules des clubs, n'oubliez pas de joindre à votre demande copie :
- de la carte grise du véhicule,
- du relevé d'informations correspondant,
- des contrats en cours.

Vous pourrez retrouver toutes ces informations en détail ainsi que tous les formulaires de souscription et de déclaration de sinistres sur le site que nous vous dédions :

www.Capdetraynal-cyclisme.com

Et dont la mise en ligne est prévue mi-décembre.

Un livret d'information sous format informatique sera également disponible au cours de la première quinzaine de décembre.

Nous vous renouvelons tous nos vœux de bienvenue au sein de ce nouveau partenariat et demeurons à votre entière disposition pour vous accompagner dans toutes vos problématiques d'assurances, qu'elles soient sportives, privées ou professionnelles.

Sportivement votre,

L'équipe Capdet-Raynal.

Le service pour Signature